

Décret n° 2024-195 du 30 avril 2024
portant changement de la dénomination dans les
textes réglementaires antérieurs à la loi n° 86-2022
du 30 décembre 2022 portant création de l'université
de Loango

Le Président de la République,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 86-2022 du 30 décembre 2022 portant
création de l'université de Loango ;
Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant
nomination du Premier ministre, chef du
Gouvernement ; Vu le décret n° 2021-342 du 6 juillet
2021 relatif aux attributions du ministre de
l'enseignement supérieur, de la recherche scientifi
que et de l'innovation technologique ;
Vu le décret n° 2021-425 du 24 août 2021 portant
nomination du haut-commissaire au pilotage du
projet de construction et de création de l'université de
Pointe-Noire ;
Vu le décret n° 2021-488 du 5 novembre 2021
instituant un haut-commissariat au pilotage du
projet de construction et de création de l'université de
Pointe-Noire ;
Vu le décret n° 2021-533 du 14 décembre 2021 por
tant organisation du ministère de l'enseignement
supérieur, de la recherche scientifi que et de l'innova
tion technologique ;
Vu le décret n° 2022-1850 du 24 septembre 2022
portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2022-1920 du 26 décembre 2022
portant affectation à l'université de Pointe-Noire
d'un terrain non bâti, dans le district de Loango,
département du Kouilou ;

En Conseil des ministres,

Décrète :

Article premier : La dénomination « université de
Pointe-Noire », employée dans les textes réglementaires

antérieurs à la promulgation de la loi n° 86-2022 du 30 décembre 2022 susvisée, est remplacée par « université de Loango ».

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 30 avril 2024

Par le Président de la République,

Denis SASSOU-N'GUESSO

Le Premier ministre, chef du Gouvernement,

Anatole Collinet MAKOSSO

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique,

Delphine Edith EMMANUEL ADOUKI

V

—
—
—
—